

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Réfugié : titre de séjour, document de voyage et accompagnement

Si l'Ofpra vous accorde le statut de réfugié, vous recevez un titre de séjour valable 10 ans. Si vous souhaitez quitter la France pour faire un voyage, un document de voyage peut vous être délivré. Par ailleurs, vous bénéficiez aussi d'une aide pour l'accès aux droits.

Titre de séjour

Quelle est la nature du titre de séjour ?

En tant que réfugié, vous avez droit à une carte de résident vous autorisant à circuler librement en France.

Comment obtenir le titre de séjour ?

Dès réception du courrier vous reconnaissant en tant que réfugié, vous devez déposer votre demande de carte en ligne.

- Faire une demande sur internet pour un titre de séjour, un changement de situation, un titre de voyage, une demande de naturalisation ANEF

La préfecture a un **délai de 3 mois** à compter de la décision vous accordant le statut de réfugié pour vous délivrer votre carte de résident.

Elle en délivre également une aux membres de votre famille suivants :

Votre époux(se), concubin(e) ou partenaire d'union civile, qui est déjà autorisé(e) à séjourner en France au titre de la réunification familiale

Votre époux(se) ou partenaire d'union civile, âgé(e) d'au moins 18 ans, si le mariage ou l'union civile est postérieur à la date d'introduction de votre demande d'asile. Il faut que le mariage ait été célébré, ou l'union civile conclue, **depuis au moins 1 an**, avec une **communauté de vie effective**.

Vos enfants dans l'année qui suit leur 18 ans ou âgés de 16 à 18 ans qui déclarent vouloir exercer une activité professionnelle

Vos parents (ascendants directs au 1^{er} degré) si vous êtes un enfant reconnu réfugié et si vous êtes encore mineur et non marié.

Vous obtenez immédiatement, lors du dépôt de votre demande de titre de séjour sur internet, une attestation dématérialisée de dépôt.

Quels sont les documents à fournir ?

Les documents varient selon que vous demandez la carte de résident pour vous même ou pour votre famille.

Vous devez fournir les pièces suivantes :

Attestation d'état civil (transmise par l'Ofpra à la préfecture)

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (ou déclaration de domiciliation)

e-photo : indiquez le code de la e-photo (fourni par le photographe ou la cabine agréée sur la planche photo). Si vous n'avez pas encore de e-photo, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques.

Décision de l'Ofpra ou de la CNDA vous attribuant le statut de réfugié

Exemplaire signé de l'engagement à respecter les principes de la République

Déclaration sur l'honneur de non polygamie en France si vous êtes marié et êtes ressortissant d'un pays qui l'autorise

Justificatif de paiement du droit de timbre (à remettre au moment de la remise du titre)

Vous devez fournir les pièces suivantes :

Copie intégrale d'acte de naissance (sauf s'il a déjà une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes

Passeport (pages concernant l'état civil, les dates de validité, les cachets d'entrée et les visas)

ou attestation consulaire avec photo

ou carte d'identité avec photo

ou carte consulaire avec photo

ou certificat de nationalité de moins de 6 mois avec photo

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (ou déclaration de domiciliation)

e-photo : indiquez le code de la e-photo (fourni par le photographe ou la cabine agréée sur la planche photo). Si vous n'avez pas encore de e-photo, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques.

Justificatif de paiement du droit de timbre (à remettre au moment de la remise du titre)

Décision de l'Ofpra ou de la CNDA attribuant le statut de réfugié au conjoint, partenaire, concubin ou enfant

Exemplaire signé de l'engagement à respecter les principes de la République

Justificatif du lien familial avec le réfugié :

Justificatif de mariage (copie intégrale de l'acte de mariage ou livret de famille)

Justificatif de l'union civile (copie du contrat d'union civile)

Justificatif de filiation pour les enfants ou pour les ascendants (copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille, déclaration d'enfant naturel ou décision d'adoption)

Justificatif d'1 an de vie commune si vous n'êtes pas entré en France au titre de la réunification familiale.

S'il est arrivé en France au titre de la réunification familiale : certificat médical délivré par l'Ofii (au plus tard au moment de la remise du titre de séjour).

Vous obtenez immédiatement, lors du dépôt de votre demande de titre de séjour sur internet, une attestation dématérialisée de dépôt.

Quel est le coût du titre de séjour ?

Vous devez régler 25 € (droit de timbre) par timbres fiscaux.

Les timbres fiscaux sont vendus uniquement sous la forme dématérialisée (le timbre papier reste utilisable seulement en outre-mer).

Pour un renouvellement de votre titre, vous devrez régler 225 € (taxe et droit de timbre).

Comment le titre de séjour est-il remis ?

Vous êtes contacté par mail ou par sms lorsque votre titre de séjour est prêt. Il vous est remis par la préfecture ou la sous-préfecture de votre département de résidence.

Quelle est la durée de validité du titre de séjour ?

Le titre de séjour qui vous est délivré est une carte de résident. Elle est valable **10 ans**.

Droit au travail

L'attestation portant la mention reconnu réfugié et la carte de résident vous permettent de travailler en France.

Titre de voyage

Si vous souhaitez voyager à l'étranger, vous pouvez demander un titre de voyage pour réfugié (TVR) . Il vous permet de sortir de France, puis d'y revenir.

Ce document de voyage est biométrique et valable 5 ans.

Où déposer la demande de titre de voyage ?

La demande se fait sur le site internet suivant :

- Faire une demande sur internet pour un titre de séjour, un changement de situation, un titre de voyage, une demande de naturalisation ANEF

Quels sont les documents à fournir ?

Les documents à fournir sont différents si le titre de voyage concerne un majeur ou un mineur :

Les documents suivants doivent notamment être présentés :

2 photos d'identité conformes aux normes

Carte de résident en cours de validité : original et photocopie

Justificatif de domicile à votre nom (factures d'eau, d'électricité, quittance de loyer) ou une attestation d'hébergement et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur

Preuve que vous êtes sous protection de l'Ofpra (exemple : décision d'admission au statut de réfugié)

Pour une demande de renouvellement : ancien titre de voyage (original et photocopie).

e-photo : indiquez le code de la e-photo (fourni par le photographe ou la cabine agréée sur la planche photo). Si vous n'avez pas encore de e-photo, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques.

Les documents suivants doivent notamment être présentés :

Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation ou livret de famille établi par l'Ofpra

Justificatif d'autorité parentale :

Extrait d'acte de mariage

Jugement de divorce

Décision de justice statuant sur l'autorité parentale

Ordonnance de séparation

Copie de la décision de justice portant délégation de l'autorité parentale

Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du mineur si l'adresse est différente de celle du demandeur.

e-photo : indiquez le code de la e-photo (fourni par le photographe ou la cabine agréée sur la planche photo). Si vous n'avez pas encore de e-photo, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques.

Quel est le coût d'un titre de voyage ?

La délivrance du titre est payante.

Vous devez acheter un timbre fiscal d'un montant de 45 € .

Quelles sont les limites territoriales du document de voyage ?

Le document de voyage qui vous est délivré indique **le ou les pays qui vous sont interdits**.

En général, il s'agit uniquement de **votre pays d'origine** mais, dans certains cas, les craintes de persécution peuvent avoir été établies à l'égard d'autres pays.

Accompagnement pour l'accès aux droits

Lorsque vous avez obtenu votre titre de séjour et signé le contrat d'intégration républicaine (CIR), vous pouvez être accompagné par l'Ofii dans vos démarches pour trouver un emploi et un logement.

Où s'adresser ?

Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii)

Cet accompagnement prend notamment en compte votre degré de vulnérabilité et les besoins particuliers qui en découlent.

Demande d'asile (réfugié, protection subsidiaire, apatride)

Dépôt et examen de la demande d'asile

Demande d'asile

Aides sociales

Droit au travail

Statut de la personne bénéficiant du droit d'asile

Apatride

Protection subsidiaire

Réfugié

Questions – Réponses

- Étranger en France : comment acheter un timbre fiscal ?
- Un demandeur d'asile peut-il demander un titre de séjour ?

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- Sites des préfectures
- Source : Ministère chargé de l'intérieur

Services en ligne

- Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait (réfugié ou apatride)
- Téléservice

Textes de référence

- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles L424-1 à L424-21
Titre de séjour accordé au bénéficiaire d'une protection internationale
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles L561-9 à L561-13
Document de voyage
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles L412-7 à L412-10
Contrat d'engagement à respecter les principes de la République
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : article R424-1 à 424-6
Délivrance de la carte de résident
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles R561-5 à R561-11
Délivrance du document de voyage
- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : annexe 10
Liste des pièces à fournir : points 38 et 39
- Arrêté du 27 avril 2021 pris en application de l'article R431-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
Demande de titre de séjour au moyen d'un téléservice



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30